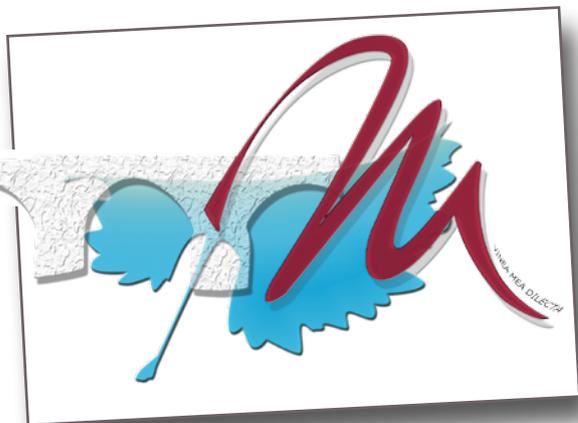


Mouzillon



20
25



Meilleurs voeux



Chaque mois les mouzillonnais s'expriment...



Jean-Marc Jounier, Maire de Mouzillon, le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Enfants vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2025. Ils vous convient à la cérémonie des voeux suivie du «Muscadet d'honneur» qui aura lieu le

Vendredi 10 janvier -19h - Salle Raphaël Hardy

MAIRIE DE MOUZILLON

47 rue Clément Guilbaud
02 40 33 93 26

accueil@mairie-mouzillon.fr
www.mairie-mouzillon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 14h à 17h
Mardi : 9h à 12h30
Mercredi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Jeudi : 14h à 17h
Vendredi : 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h

SERVICE COMMUNICATION

02 40 43 00 11

ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION

Fanny Er-Rmili
06 31 50 56 64
accueildeleloisirs@mairie-mouzillon.fr

CCAS

02 40 43 00 11
ccas@mairie-mouzillon.fr

SERVICES MÉDICAUX & PARAMÉDICAUX

— PHARMACIE

M. Mougin
02 40 36 20 51
Service de garde 32 37

— Pôle santé

55 Place de la Vendée

ORTHOPHONISTES

Mmes Baroin, Février et Pétard
02 40 05 24 86

INFIRMIÈRES

Mmes Favreau et Le May
02 40 36 41 77 ou 06 21 77 08 38

INFIRMIÈRE EN PRATIQUE AVANCÉE

Mme Gravouelle

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

M. Therinca, Mmes Bossard, Guery et Heraud
02 28 06 43 44

OSTÉOPATHE

M. Remaud
02 28 06 43 44 ou rendez-vous sur Doctolib

PÉDICURE-PODOLOGUE

Mme Bardon
07 50 65 21 81

—
**VOUS AVEZ JUSQU'AU 5 JANVIER 2025
POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
DOCUMENTS À PARAÎTRE DANS LE
BULLETIN DE FÉVRIER 2025.**

Nous vous rappelons que passé ce délai, nous ne pourrons plus prendre aucun contenu : ceci afin de mettre en forme toutes vos informations dans les meilleures conditions.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Le Maire

Jean-Marc Jounier

04

MOUZILLON VOUS INFORME

08

VIVRE À MOUZILLON

09

MOUZILLON ET LE VIGNOBLE

10

MOUZILLON DANS
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

12

AGENDA DES MANIFESTATIONS



**Pause Méridienne-Repas
modification de la grille
tarifaire
p. 5**



“ Je vous présente à toutes et tous, au nom des Conseils Municipaux adultes et enfants, mes vœux les plus chaleureux. J'ai le grand plaisir de vous convier aux vœux de la municipalité le vendredi 10 janvier à partir de 19h salle Raphaël Hardy pour un moment d'échanges et de convivialité. ”

2025 sera la dernière année complète du mandat que vous avez donné à la liste que j'ai la chance de conduire. Je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée pour administrer notre commune. Nous continuons et continuerons de travailler pour tous jusqu'à la fin de notre engagement.

Dans un contexte politique national et international particulièrement anxiogène et un climat qui évolue plus rapidement qu'annoncé, que devons-nous attendre de 2025 ? Et surtout devons-nous attendre pour agir en 2025 ?

Nous mettons en place un « PASS LOISIR » à destination de nos jeunes pour permettre l'accès au sport, à la culture et aux loisirs pour tous.

N'hésitez pas à contacter notre CCAS pour en bénéficier. La modification de la grille tarifaire du restaurant scolaire, votée par le Conseil Municipal, qui sera mise en œuvre début janvier

permet d'étendre le dispositif des repas à 1 euro à plus de familles. La consultation qui conduira au renouvellement du contrat de gestion en septembre 2025 est en cours de finalisation. Elle intégrera notre expérience depuis 14 ans pour améliorer le service et la qualité des repas servis.

Le projet de Pôle Enfance a débuté en novembre et durera sur cette année pour une livraison au plus tôt en septembre. Cet outil dédié à l'ensemble des services de l'Enfance Jeunesse de la commune permettra un meilleur accueil de nos jeunes du plus jeune âge à la préadolescence. Ce bâtiment, ainsi que le restaurant scolaire et l'école publique, bénéficieront d'un chauffage alimenté par la géothermie. Celle-ci sera mise en œuvre au courant de l'été et en service à l'automne.

2025 sera donc une année active pour notre commune et nous contribuerons ainsi à la réalisation de projets utiles aux Mouzillonnais et soutien à l'économie.

Notre commune compte au 01 janvier 2025, 2 953 habitants, selon le dernier recensement effectué. Un nouveau recensement débute du 16 janvier au 15 février. Nous avons recruté 5 agents recenseurs pour cette mission. Merci de leur faire bon accueil lors de leur passage.

Je vous souhaite une très bonne année 2025 pour vous et vos proches.

Mouzillonnaisement.

—
RECENSEMENT CITOYEN

OBLIGATOIRE

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3^{ème} mois suivant.

Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents ou font la demande sur le site service-public.fr.

À cette occasion, la Mairie leur remet une attestation de recensement.

ATTENTION : Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

En vous inscrivant sur le site www.majdc.fr, vous pourrez compléter votre dossier administratif, demander un report ou une exemption, changer la date de votre JDC, récupérer une attestation de position, etc. Pour plus d'informations consulter notre site Internet à la rubrique démarche administrative.

UN RECENSEMENT TARDIF : *c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.*

—
Mouzillon DE L'INTÉRIEUR
—

Voici l'ordre du jour du Conseil du 17 décembre ainsi qu'un zoom sur un point de l'ordre du jour :

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2024

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture du dimanche

FINANCES PUBLIQUES

- Subvention exceptionnelle aux associations
- Tarifs du service Enfance Jeunesse Éducation et tarification sociale des cantines
- Admission en non valeurs
- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2025 pour le budget COMMUNE
- Demande de subvention projet géothermie

URBANISME

- Avenant à la convention du service Commun Urbanisme

PERSONNEL COMMUNAL

- Ouverture de poste de contractuels pour le recensement de la population
- Ouverture de poste de contractuel au service technique
- Convention de refacturation agent gestionnaire finances du SAEP Vignoble Grand-Lieu à Mouzillon
- Tableau des effectifs au 31 décembre 2024

RELEVÉS DE DÉCISIONS DU MAIRE

- D2024001 – Autorisation de signer des contrats d'assurances

INFORMATIONS DU MAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL DIVERS

- Calendrier des manifestations Janvier 2025
- Divers
- Les prochaines dates du Conseil Municipal 2025

Le Compte Rendu sera consultable en mairie et sur le site après validation du Conseil.

—

État-civil

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2024

NAISSANCE

- Rémi VIGNONné le 11 décembre

MARIAGE

- Delphine AILLERIE & Sébastien PROUXle 14 décembre

DÉCÈS

- Gérard BOUYERle 29 novembre
- Michel HAOUI.....le 01 décembre
- Yves BABONNEAU le 06 décembre

Publication en accord avec les familles.

Pause Méridienne-Repas

MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE

“ Depuis le 1^{er} avril 2019, l'État encourage la mise en œuvre de la tarification sociale dans les restaurants scolaires afin de garantir à tous les enfants un accès abordable à une alimentation de qualité. Cette initiative permet aux familles les plus modestes de payer un repas pour un coût maximal de 1 €.

Les communes concernées doivent adopter une grille tarifaire progressive permettant de moduler les prix en fonction du quotient familial des familles. La commune de Mouzillon s'est donc engagée dans cette démarche en septembre 2022 pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 800. ”



Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'état permet aux communes respectant les engagements de la Loi Egalim et inscrite sur la plateforme «Ma cantine» (<https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr>) de bénéficier d'une bonification si elles étendent le tarif à 1 € aux familles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 1000. Il a donc été signé une convention avec les services de l'état pour une durée de 3 ans. Il est à noter qu'au-delà de cette date (31 décembre 2027) et **en l'absence du renouvellement de la convention et donc de subventions, la commune ne sera plus en capacité de maintenir la tarification à 1 € et reviendra à une facturation «classique».**

Pour cela, il fallait donc créer une tranche de quotient familial intermédiaire que la commission Enfance Jeunesse & Éducation du 7 novembre 2024 a soumis au vote du conseil municipal. Sur proposition de Madame Valérie Cargouët adjointe à l'Enfance Jeunesse & Éducation, le Conseil municipal s'est exprimé en faveur de la modification de la grille tarifaire de la «Pause méridienne-Repas». Cette modification inclut désormais une tranche supplémentaire pour les familles ayant un quotient familial compris entre 900 et 1000 applicable à partir du **1^{er} janvier 2025**. Ces ajustements visent à rendre les repas du restaurant scolaire accessibles à un plus grand nombre de familles, tout en valorisant les efforts de la commune pour respecter les critères légaux et garantir une alimentation saine et durable pour les enfants.

PAUSE MÉRIDIANNE REPAS + ANIMATION A partir du 1 ^{er} Janvier 2025						
QUOTIENT FAMILIAL	Tarifs Pause Méridienne COMMUNE			Tarifs Pause Méridienne HORS COMMUNE		
	Tarif repas	Tarif animation	Repas + animation	Tarif repas	Tarif animation	Repas + animation
0 à 599	1,00 €	0,17 €	1,17 €	1,00 €	0,22 €	1,22 €
600 à 799	1,00 €	0,19 €	1,19 €	1,00 €	0,26 €	1,26 €
800 à 899	1,00 €	0,20 €	1,20 €	1,00 €	0,27 €	1,27 €
900 à 1000	1,00 €	0,21 €	1,21 €	1,00 €	0,28 €	1,28 €
1001 à 1049	4,18 €	0,21 €	4,39 €	5,43 €	0,28 €	5,71 €
1050 à 1199	4,23 €	0,22 €	4,45 €	5,51 €	0,30 €	5,81 €
1200 à 1399	4,29 €	0,23 €	4,52 €	5,59 €	0,31 €	5,90 €
1400 à 1599	4,34 €	0,26 €	4,60 €	5,64 €	0,35 €	5,99 €
1600 à 1899	4,41 €	0,27 €	4,68 €	5,73 €	0,36 €	6,09 €
1900 à 2100	4,47 €	0,28 €	4,75 €	5,81 €	0,37 €	6,18 €
Plus de 2100	4,53 €	0,29 €	4,82 €	5,90 €	0,39 €	6,29 €

Recensement de la population C'EST POUR BIENTÔT !

“ Du 16 janvier au 15 février 2025, Mouzillon organise le recensement de sa population. Cette opération d'envergure vise à compter toutes les personnes résidant sur la commune, quelles que soient leur origine ou leur nationalité. ”

Le recensement constitue un outil indispensable pour mieux connaître les habitants : Ces données permettent aux autorités locales d'adapter les politiques publiques et les équipements aux besoins réels des habitants : écoles, infrastructures de santé...

Comment suis-je recensé ?

MA COMMUNE A MOINS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les **5** ans auprès de l'ensemble de la population communale

L'agent recenseur me remet mes codes confidentiels d'accès au questionnaire



Par internet sur www.le-recensement-et-moi.fr

Validez et c'est terminé !

Je remplis le questionnaire



Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, utilisez le questionnaire papier

L'agent recenseur repassera sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire sous quelques jours



Michèle ARROUET



Jocelyne LUCAS



Guy SAUVÊTRE



Frédérique COMPAIN



Catherine MARCHAND



Les Agents recenseurs

Du 16 janvier au 15 février

Le recensement en ligne, on a tous à y gagner !

COMMENT ÇA MARCHE ?

- > **Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr** et cliquez sur *Accédez au questionnaire en ligne.*
- > **Saisissez vos codes d'accès personnels** qui se trouvent sur la notice remise par l'agent recenseur.
- > **Entrez ensuite les informations** de votre logement renseignées par l'agent recenseur. Elles se trouvent également sur la notice.
- > **Répondez au questionnaire**, vous serez guidé à chaque étape.
- > **Validez** et c'est terminé !

Envoyer les questionnaires

► UNE DÉMARCHE SÉCURISÉE ET CONFIDENTIELLE

Les données recueillies dans le cadre du recensement sont traitées de manière strictement confidentielle par l'Insee.

Elles ne servent qu'à produire des statistiques anonymes et ne peuvent en aucun cas être utilisées à d'autres fins.

Rendez-vous dès le 16 janvier 2025 !

Le CCAS de Mouzillon

LANCE LE PASS'LOISIRS EN 2025 !

« Parce que les loisirs jouent un rôle essentiel dans le développement des enfants et des adolescents, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mouzillon a mis en place pour 2025 une nouvelle initiative : le Pass'loisirs. Ce dispositif innovant vise à rendre les activités culturelles et de détente accessibles à tous, tout en soutenant les familles de la commune. »

► QU'EST-CE QUE LE PASS'LOISIRS ?

Le Pass'loisirs se présente sous la forme d'un chéquier composé de 8 coupons de 4 euros, soit un total de 32 euros d'aide par bénéficiaire. Ces coupons, valables tout au long de l'année 2025, peuvent être utilisés pour payer partiellement ou totalement les prestations proposées par les partenaires du dispositif :

- Les piscines Divaquatic (Le Loroux-Bottereau) et Naiadolis (Vallet)
- Le réseau des bibliothèques de la communauté de communes pour une adhésion annuelle
- Le cinéma Le Cep à Vallet
- Le zoo de la Boissière du Doré

► POUR QUI ?

Le Pass'loisirs est destiné aux jeunes de 0 à 18 ans répondant aux critères suivants :

- Résider à Mouzillon depuis au moins un an
- Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 800 euros

► COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

La procédure est simple et se déroule en plusieurs étapes :

- Faire une demande préalable auprès du CCAS en envoyant les justificatifs suivants par mail à l'adresse ccas@mairie-mouzillon.fr :
 - > Une copie du livret de famille,
 - > Un justificatif de domicile,
 - > Un justificatif de quotient familial.
- Une fois la demande validée, le CCAS prépare un ou plusieurs chèquiers nominatifs.
- Les bénéficiaires pourront retirer leurs chèquiers lors des permanences prévues les samedis 25 janvier et 1^{er} février 2025, de 10h à 12h, dans la salle du Conseil Municipal de la mairie. Une pièce d'identité sera nécessaire pour le retrait.

BESOIN D'INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES ?

- ✉ **Contact Josette POILANE, Gestionnaire CCAS - 02 40 43 00 11**
ccas@mairie-mouzillon.fr - Fermé le mercredi

 <p>Année 2025</p>	<p>Commune de MOUZILLON</p> <p>VOTRE CHÈQUE</p> <p>PASS'LOISIRS</p> <p>Vous bénéficiez d'un chèque de 4€ à valoir auprès de nos partenaires Loisirs Cinéma Le Cep - Zoo de la Boissière du Doré Piscines & Médiathèque de la CCSL</p>
<p>Chèque N° 2025 _____</p> <p>Bénéficiaire : _____</p> <p>CCAS - Mairie 47, rue Clément Guilbaud 44330 Mouzillon</p>	

Les Joyeux Aînés du Vignoble INSCRIPTION AU CLUB

LE JEUDI 9 JANVIER À 14 HEURES 30

Pour l'année 2025, la cotisation est de : 15 euros pour l'année, sont invitées toutes les personnes qui le désirent, de plus de 60 ans, et qui souhaitent passer un moment de distraction et d'amitié.

En ce moment les jeux les plus sollicités sont : la belote et le tarot et il y a de nombreux autres jeux.

Nous rappelons que les personnes isolées qui manquent de moyen de locomotion, pour participer à la rencontre du jeudi après-midi, peuvent se faire connaître au 06 07 38 65 16 pour nous permettre de mettre en place un co-voiturage. A cette occasion nous dégusterons la Galette des Rois. Nous vous espérons nombreux à cette rencontre.



L'école La Sanguèze VIVE LA SEMAINE DE LA MATERNELLE

Dans le cadre de la semaine de la maternelle proposée par l'Académie de Nantes du 25 au 29 novembre, les parents ont pu partager des moments avec leurs enfants. Différents événements ont été proposés au sein des classes de maternelle mais également dans celle de grande section/CP.

Dans les classes de PS-MS et GS-CP le mercredi 27 novembre, les parents ont pu participer à des jeux de société ou à une séance de motricité avec les enfants.

Dans toutes les classes le vendredi 29 novembre les parents ont pu observer un temps de classe, une activité sportive (parcours de motricité, jeux de ballon), une séance de musique et un temps de récréation.

Tous les enfants de maternelle se sont retrouvés le jeudi 28 novembre pour vivre ensemble un temps d'école dehors autour de 5 ateliers : observer la nature, land-art, chasse aux trésors, atelier autour des 5 sens, parcours de bosses. Les élèves de CP ont également profité de ce moment.

L'équipe enseignante remercie les parents qui ont pu participer à tous ces temps d'échanges.



L'école privée St Joseph en fête LORS DE SON MARCHÉ DE NOËL

Vendredi 6 décembre au soir, notre école organisait son traditionnel marché de Noël adoré des enfants !

Nous avons commencé la soirée en chantant en chœur devant les familles puis nous avons eu la joie de découvrir le Père Noël arrivé nous faire un petit coucou.

Les stands «bricolages» ont eu un grand succès ainsi que le stand «confiseries» pour les lutins gourmands. Un grand bravo aux enfants qui ont fabriqué ces bricolages en amont avec leurs enseignants, ASEM et notre super service civique Noëlie.

La restauration organisée par les parents bénévoles a également beaucoup plu... un grand merci à eux pour leur investissement !

Le marché fut également l'occasion d'ouvrir la classe de petite section afin de faire connaissance avec les futures familles et nos futurs petits élèves.

► N'hésitez pas à joindre notre cheffe d'établissement au 02 40 33 96 84 si vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre établissement à la rentrée prochaine.



Comité de Jumelage RÉUNION D'INFORMATION

Le Comité de Jumelage Loire-Divatte propose une réunion d'information ouverte à tous le **vendredi 24 janvier 2025 à 19h30** salle **Frédéric Praud** au **Loroux-Bottereau**.

Le but de cette réunion publique est de mieux faire connaître les activités de l'association (les échanges adultes et jeunes en immersion dans des familles, les petits déjeuners européens dans les écoles, les participations à des marchés du terroir...) et de permettre des échanges autour de nouvelles idées ou de projets pour dynamiser les actions.

Un verre de l'amitié clôturera la soirée.

Les habitants des 11 communes de la Communauté de Communes Sèvre et Loire sont conviés à cette soirée ouverte à tous sans inscription. Venez nombreux et soyez les bienvenus !

Médecin TRAITANT



Vous cherchez un médecin traitant ?
LA CPTS SUD LOIRE VIGNOBLE PEUT VOUS AIDER !

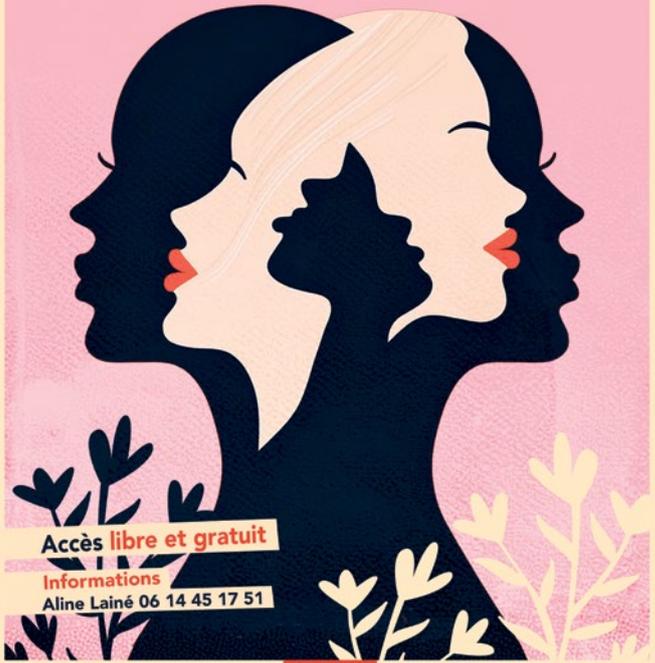
- Remplissez le formulaire de recherche d'un médecin traitant en scannant le QR code :



Ou sur notre site internet : cpts-sudloirevignoble.fr

Onglet Services > Recherche médecin traitant > Compléter le formulaire en ligne
- Nous interpellons les médecins généralistes qui acceptent le suivi de nouveaux patients, au plus près de chez vous et selon vos besoins
- Après avoir sollicité leur accord, nous vous transmettons leurs coordonnées. Vous pouvez les contacter pour que l'un d'eux devienne votre médecin traitant

Pour toute demande :
07 57 02 04 72
medecintraitant@cpts-sudloirevignoble.fr



ateliers du moi
Pour les **femmes victimes de violences conjugales**

Accès **libre et gratuit**
Informations
Aline Lainé 06 14 45 17 51

2024 - 2025



sevre & loire news

la lettre d'infos mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire

PLUI

RÉUNIONS PUBLIQUES

Présentation des grands principes réglementaires du PLUi



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL RÉUNIONS PUBLIQUES

Présentation des grands principes réglementaires du PLUi

Mercredi 29 janvier
19 h

Salle de la Quintaine
à Saint-Julien-de-Concelles :
Le Loroux-Bottereau / Divatte-sur-Loire
Saint-Julien-de-Concelles

Jeudi 23 janvier
19 h

Salle Montfort à la Boissière-du-Doré :
La Boissière-du-Doré/Le Landreau
La Remaudière/La Regrippière



Jeudi 30 janvier
19 h

Salle Polyvalente du Pallet:
La Chapelle-Heulin / Vallet
Mouzillon / Le Pallet



Retrouvez
nos dates
ici



UNE QUESTION ?

Site internet : urbanisme.cc-sevreloire.fr
Mail : plui@cc-sevreloire.fr

PLUI (SUITE)

Les grands principes réglementaires du PLUi seront présentés lors de réunions par secteurs en janvier 2025. Ces réunions se tiendront en deux étapes : d'abord une présentation générale puis une présentation plus localisée par commune.

Attention, l'objet de ces réunions ne sera pas de présenter le zonage dans le détail (objet de l'enquête publique).

MOBILITÉ

PRÉPARER LA MOBILITÉ DE DEMAIN EN LOIRE-ATLANTIQUE

Plus de 15 000 foyers seront contactés, soit lors de rendez-vous à domicile, soit par téléphone, de fin septembre 2024 à mars 2025 pour répondre à une enquête mobilité EMC².

- **Quel est l'objectif de cette étude ?** Connaître vos besoins pour enrichir et adapter les services de déplacements.
- **Qui pilote cette étude ?** L'enquête est pilotée par Nantes Métropole, l'AURAN (Agence d'Urbanisme de la Région nantaise), Saint-Nazaire agglomération-la Carène, en partenariat avec l'État, la Région des Pays de la Loire et le Cerema.
- **Comment savoir si je suis concerné ?** Les foyers concernés par l'enquête sont directement informés par courrier. Ils seront ensuite contactés pour fixer un rendez-vous à leur domicile pour répondre au questionnaire, ou directement interrogés

Nantes Métropole
Saint-nazaire agglomération-la Carène
AURAN
RÉGION PAYS DE LA LOIRE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ANCE TRANSITION VERTE
Cerema

Enquête mobilité

certifiée CEREMA (EMC²)

septembre 2024
> mars 2025

Préparer la mobilité de demain en Loire-Atlantique

15 000 foyers seront interrogés à leur domicile ou par téléphone



À vos agendas
....

* 3 JANVIER

Réunion mensuelle, VI.S.A.,
20h, Vallet

* 6 JANVIER

Conférence de Patrick BARBIER,
«Arts et musique à Venise au
temps de Vivaldi», Université
permanente, 14h30, Vallet

* 9 JANVIER

Inscription au club suivie de la
Galette des Rois,
Les Joyeux Aînés du Vignoble,
14h30

* 10 JANVIER

Vœux du Maire,
19h, salle Raphaël Hardy

* 12 JANVIER

Challenge Clair Boiteau
à partir de 8h, salle des Étoiles

CHALLENGE CLAIR BOITEAU

12 JANVIER

J'PEUX PAS
— J'AI —



TENNIS DE TABLE

Salle des
Etoiles

Pointage 8h
Début des matchs
8h30
Finale à 16h30

Tournoi de double

- 1 licencié+1 non-licencié
- 2 non-licenciés
- 2 licenciés de -14ans
cumulant 1100 pts max

TARIFS

2€ sans repas
14€ avec repas adulte
8€ avec repas enfant (-12ans)



Inscriptions et
réservations des
repas jusqu'au
5 janvier à
dorianmandinemtt
@gmail.com

* 24 JANVIER

Réunion d'information, Comité
de Jumelage Loire-Divatte,
19h30, salle Frédéric Praud,
Le Loroux-Bottereau

* 26 JANVIER

Randonnée pédestre à Vallet
(La Noé), Vert à pied,
14h, rendez-vous sur la place
de la Vendée
suivie de la Galette des Rois,
17h30, salle des Tilleuls



Meilleurs vœux

NOVEMBRE
DÉCEMBRE
JANVIER
FÉVRIER

